

STRATEGIE ET OBJECTIFS EN MATIERE DE TOURISME DURABLE ET ECO-RESPONSABLE"

Madame Claudine BARBIER, expose au Conseil :

Vu la Délibération du Conseil Municipal de la ville de GRAVELINES du **18 Novembre 2020** proposant la création d'un conseil de station balnéaire, sous la forme d'un comité consultatif prévu par les dispositions de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant comme objectifs de :

- Renforcer la destination Gravelines comme destination incontournable de la Côte d'Opale,
- Dynamiser et développer un programme annuel d'animations et d'évènements sur son territoire,
- Mener une réflexion sur les attentes des touristes et des professionnels du tourisme,
- Mener une réflexion en établissant un programme et des propositions d'aménagements,
- Développer un Eco-tourisme maîtrisé, sain et profitable à l'économie locale.

Vu l'arrêté préfectoral du 05 juillet 2021, considérant que la commune de Gravelines remplit les conditions de l'article R.133-32 du Code du tourisme pour être dénommée commune touristique pour une durée de cinq ans.

Vu l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2024 renouvelant le classement en catégorie I de l'Office de tourisme et des congrès communautaire pour une durée de cinq ans.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque, en date du 28 mars 2025, autorisant la ville de Gravelines à solliciter le classement en station classée de tourisme pour une durée de douze ans.

A dessein de répondre aux différents critères de ce classement, la commune de Gravelines s'adosse d'une part sur la stratégie de développement touristique de la destination « Spirit of Dunkerque » et d'autre part sur sa stratégie communale en matière de tourisme durable et éco-responsable.

Cette stratégie et ces objectifs en matière de tourisme durable et éco-responsable sont le fruit d'une réflexion ouverte et participative qui a permis de prendre en compte l'évolution de l'offre et de la demande aux fins de mieux s'adapter aux attentes des visiteurs et professionnels du tourisme à partir de quatre axes principaux :

- Développer une offre touristique au travers d'une mobilité et d'une accessibilité durable pour tous,
- Encourager et valoriser la mise en place d'offres touristiques durables,
- Favoriser et accompagner les différents acteurs à une sobriété dans la mise en œuvre de leurs offres touristiques,
- Placer l'habitant au cœur de la vie touristique.

Ainsi, ces quatre axes se déclinent en objectifs qui sont repris dans des fiches actions définissant concrètement la mise en œuvre d'une véritable politique touristique durable et éco-responsable.

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS, Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal, Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Cette stratégie commune évoluera et continuera de se construire dans le cadre d'une démarche participative du fait de sa révision avant la date du 6^{ème} anniversaire du classement.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, Artisanat, Auto entrepreneuriat, tourismes, grands événements commerciaux, foires et Marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la stratégie de tourisme durable et éco-responsable annexée ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2025
POUR EXTRAIT CONFORME**

La Secrétaire de Séance,

Christelle DENEUVILLE
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT
Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 JUIN 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 JUIN 2025



圖書編號：00000000000000000000
卷數：1